

# PATRIMOINE ET TRADITIONS

n° 56  
29<sup>ème</sup> année

*"D'azur, à la bande d'argent coticée de gueules, accompagnée en chef d'un Lion d'argent et en pointe d'un cep à l'antique d'or fruité de pourpre."*

## Soierie millerote

En cette seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, des Cévennes, de l'Ardèche jusqu'au Lyonnais, tout au long de la vallée du Rhône des mûriers sont cultivés.

Ce ne sont pas les fruits de ces arbres (mûres blanches ou violettes) qui sont utilisés. Ce sont leurs feuilles : unique nourriture du ver du Bombyx (papillon). Au XVI<sup>e</sup> siècle dit-on, des Jésuites rapportent de Chine, dans des cannes creuses, des œufs de bombyx. Le roi Henri IV et Ollivier de Serres favorisent l'élevage de ce précieux petit ver.

Au printemps, l'éclosion des œufs minuscules, une tête d'épingle, donne naissance à des vers de quelques millimètres. Ils sont nourris avec les feuilles du mûrier. Ils dévorent... Après quatre mues successives, le ver est adulte. La bave de ses glandes salivaires lui permet de s'enfermer dans un cocon. Les cocons sont ébouillantés à l'atelier de filature. Le dictionnaire Larousse indique que chaque cocon dévidé donne 800 à 1 500 mètres de fil à soie.

Des cocons sont gardés jusqu'à l'éclosion du papillon dont les œufs sont les graines pour l'année suivante. On élève les vers à soie dans beaucoup de maisons de Millery au XIX<sup>e</sup> siècle. L'acte ci-contre l'atteste. Il s'agit du contrat de mariage (24 avril 1862, Targe notaire à Charly) d'Henry Chapuis, filateur de cocons demeurant à Millery, fils d'Etienne Chapuis aussi filateur de cocons et d'Anne Rivoire, avec Marie Lespinasse du hameau de Frontigny orpheline de père et de mère, propriétaires tous les deux de maisons, dépendances, terres et vignes. C'est le descriptif de certains bâtiments et l'usage qui en est fait ainsi que de quelques terres qui présente un intérêt particulier pour l'importance de la filature de fil de soie à Millery.

### Les lieux

1 - un bâtiment au bourg, rue Morte (rue Centrale actuellement), servant d'atelier de filature de cocons, ensemble la partie du terrain contigu où se trouvent les pièces d'eau qui alimentent l'atelier ;

2 - une autre partie de bâtiment au même lieu comprenant seulement un rez de chaussée où se trouve un atelier dit « de fantaisie » (?) ;

3 - une propriété à Millery, lieu de Châteaubourg sur les bords du Garon consistant en une maison et des bassins pour le lavage et le décreusage des soies (un puits existe encore).

### Le matériel

#### Dans l'atelier de filature :

- dix volets ou tournants,
- une chaudière avec sa machine à vapeur,
- la charpente de l'atelier (tréteaux) pour poser les cadres à cocons,
- un étau,
- quatre clefs,
- six limes,
- trois marteaux,
- trente cinq cadres à cocons en fil de fer,
- seize cadres en fils de fer pour étouffer les cocons.

#### Dans l'atelier dit « de fantaisie »

- sept presses et leurs tréteaux

*De la moitié indivise :*  
 1<sup>o</sup> D'un bâtiment situé au Bourg à Millery au Bourg, comprenant un rez de chaussée et deux étages au dessus, et servant d'atelier de filature de cocons, ensemble la partie de terrain contigu où se trouvent les pièces d'eau qui alimentent l'atelier, et les passages attenant.  
 2<sup>o</sup> Et d'une autre partie de bâtiment au même lieu, comprenant seulement un rez de chaussée où se trouve un atelier dit de fantaisie, les étages au dessus étant réservés au Donat eus.

Extrait du contrat de mariage-donation (24 avril 1862, Targe notaire)



Extrait du cadastre 1791, le Bourg - maison Chapuis, parcelle 622 limitée à droite par le Sentier et à gauche par la rue Morte (rue Centrale)

## Dans la maison de Châteaubourg

- une chaudière en cuivre pour le décreusage de la soie,
- les bassins,
- des accessoires pour le lavage et le décreusage des soies.

« Le décreusage est l'action qui élimine le grès des fils par le lavage à l'eau chaude savonneuse et le rinçage pour leur donner souplesse et brillant. »  
(Dictionnaire Larousse)

En 1950, à Millery, des mûriers subsistent

- au bas de la Côte Rouge,
- du Paradis,
- rue de l'Abbé Pourrat,
- en Geltines,
- au château de la Gallée (2 allées de mûriers),
- à l'école de la Tourtière (le pourtour de la cour est garni de très vieux mûriers).

Ils disparaissent avec la cochenille du mûrier. En 1930, Rosalie Ollier habitant rue Morte élève encore des vers à soie. Le propriétaire actuel de la maison a retrouvé il y a quelques mois, le matériel qu'utilisait Rosalie...

Fin d'une époque et du fil de soie à Millery.

Henriette Descotes

Sources : *Contrat de mariage Chapuis, rue Morte, avril 1862*

Sur le même document on relève le nom de Jérôme Lusse, veloutier, demeurant à Millery : les veloutiers étaient en grand nombre dans les campagnes lyonnaises durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Ils travaillaient à façon pour les donneurs d'ordre lyonnais. C'était une main d'œuvre beaucoup plus docile et disponible que les ouvriers lyonnais dont on méfiait beaucoup depuis les révoltes des Canuts.

Une belle exposition sur ce travail du velours est à découvrir ou redécouvrir après qu'elle ait été entièrement repensée, à la maison de l'Araire à Yzeron, dès les beaux jours venus.

Nous déjeunerons à l'auberge « Les Diligences » dans un ancien relais au bord de la Loire dans lequel nous rendrons à pied par la rue piétonne (500 m).



A 14 h, une promenade digestive en suivant le fleuve (600 m, cette fois...) nous mènera à l'Observatoire et à l'un des fameux ponts-canaux de la région pour une heure d'explications et de commentaires.

Nous quitterons par car Digoin pour nous rendre à 16 h au nord, à Génelard, et voit ce qu'était la ligne de démarcation coupant la France en 2 en 1940.

Une heure de visite guidée et très illustrée de nombreux documents, photos... plus tard, nous prendrons la route de retour vers Millery mais par le chemin des écoliers : nous passerons par la Clayette et il aurait été dommage de ne pas faire un petit détour par Saint-Laurent-en-Bronnais, charmant petit village, calme et offrant une belle vue sur les alentours !

### Pourquoi ?

C'est ici que se trouve un couvent transformé en pensionnat pour jeunes filles dans lequel beaucoup de fillettes milléroises ont été éduquées par les religieuses, à l'exemple de Ninon Vallin. C'est ici qu'elle a trouvé un terrain favorable au développement du chant et ce sa voix a été remarquée durant une messe de veille de Noël dit-on. Les bâtiments sont toujours là, un peu délabrés certes, mais la chapelle est particulièrement bien entretenue par des religieux masculins, accueillants, venus de pays lointains : Espagne, Mexique et autres pays d'Amérique du Sud qui y pratiquent un culte très « traditionnel » !

Il aurait donc été dommage de ne pas s'arrêter un petit quart d'heure pour y jeter un œil curieux. Nous reprendrons ensuite notre route en direction des Echarmeaux, Beaujeu, Belleville... et Millery

Un **bulletin d'inscription inclus est proposé**. Le prix de la journée, voyage, repas et entrées des différents sites inclus, est fixé à **57 euros**. Les non-adhérents à Patrimoine et Traditions souhaitent se joindre au voyage sont les bienvenus dans la mesure des places disponibles (**62 euros**).

Si vous êtes intéressés, complétez le bulletin au verso que vous accompagnerez, de votre règlement (**65 pièces adhésives** ; inscription selon l'ordre chronologique).

Christiane Déaux, Guy Cailloux et Philippe Descours.



## PATRIMOINE ET TRADITIONS

### Millery

Samedi 23 juin 2012

### Excursion d'une journée à Digoin (Saône et Loire)

Notre car nous conduira à Digoin (10 heures) pour une visite commentée du Musée de la Céramique. Nous gagnerons ensuite à pied en traversant la ville, l'auberge « Les Diligences » où nous déjeunerons (à 12 h).

Nous rejoindrons ensuite à pied le long de la Loire l'un des ponts-canaux de la ville et l'Observatoire (14 heures 15) où nous aurons film et visite des salles consacrées au port de Digoin du XVIII<sup>e</sup> siècle et aux ponts-canaux.

Puis notre car nous conduira à quelques kilomètres au nord pour une visite (16 heures) du Centre d'interprétation de la ligne de démarcation de la Seconde Guerre mondiale. A 17 h nous regagnerons Millery par le chemin des écoliers d'un petit quart d'heure nous permettra de voir le couvent où, enfant, Ninon Vallin a montré ses premiers talents pour le chant... Puis Beaujeu, Belleville et l'autoroute A6.

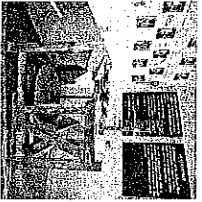
Rendez-vous à 07 h 30 - Parking salle des fêtes

Retour prévu vers 20 heures

Transport par autocar et selon disponibilités Prix adhérent : 57 euros non adhérent : 62 euros

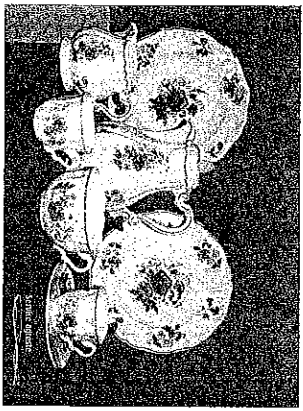
Remplir le coupon joint, le découper et le déposer accompagné de votre règlement, sous enveloppes, dans la boîte PATRIMOINE ET TRADITIONS en mairie (tambour d'entrée) avant le 12 juin prochain.

Vous recevrez une confirmation.



A la suite de la perte de l'Alsace-Lorraine, conséquence de la débâcle de la guerre de 1870, les faïenceries de Sarreguemines « délocalisent »... Digoïn et sa main d'œuvre qualifiée en profitent dès 1874. Sy ajoutent très vite le développement de la Compagnie des Fours (future ALLIA, appareils sanitaires) ainsi que celui des « Grès et poteries ».

La Loire, fleuve navigable et véritable « autoroute » des siècles passés, a permis aux hommes et aux marchandises de se déplacer avec facilité : le développement de cités industrielles à des points clés de son parcours résulte de la jonction des matériaux sur place, du savoir-faire et de la possibilité de commencer. Digoïn est de celles-ci. Elle a bénéficié de l'activité de la céramique et de son commerce très tôt et au XVIII<sup>e</sup> siècle le port de la ville était florissant.



Qui n'a jamais vu ou utilisé chez ses parents, grands-parents le service fleuri produit à des milliers d'exemplaires par les faïenciers digoïnaïns ?

Tout d'abord, voyage au pays de la céramique avec la visite du Musée situé dans une belle maison de 1742.

Patrimoine et Traditions vous propose cette année de découvrir les ponts-canaux de Digoïn et les étapes du développement de la ville grâce à la Loire.

Samеди 23 juin 2012

Sortie Annuelle  
Patrimoine et Traditions

Millery

PATRIMOINE ET TRADITIONS



Monsieur, Madame, Mademoiselle

nom

prénom

adresse

tél (impératif pour vous joindre ultérieurement) ou adresse électronique

participera à l'excursion à Digoïn (Saône-et-Loire)

le samedi 23 juin 2012

Prix 57 euros par adhérent (adulte)

62 euros pour non adhérents (bienvenus en fonction des places disponibles)

Je serai accompagné(e) de

adultes et de

enfants\*

Règlement par chèque joint d'un montant de \_\_\_\_\_  
à l'ordre de Patrimoine et traditions

Date

Signature

Date

Signature

toute la maison, besoin de restauration.

La maison inhabitée, a souffert de l'humidité à l'arrière notamment, les murs qui retiennent la terre du jardin, les boiseries et les plafonds. Les sols sont en assez bon état : carreaux rouges façon bourgogne dans les pièces, cuisine comprise, dallage de belles et grandes pierres dans le couloir central. Ils ont néanmoins, comme

tél (impératif pour vous joindre ultérieurement) ou adresse électronique

participera à l'atelier « Maison Gonnard »

le samedi 16 juin 2012

Prix adhérent à jour de cotisation 2012 25 euros  
cotisation annuelle Patrimoine et Traditions 13 euros

Règlement par chèque joint d'un montant total de \_\_\_\_\_  
à l'ordre de Patrimoine et traditions, Millery



Monsieur, Madame, Mademoiselle

nom

prénom

adresse

Samеди 16 juin 2012

Millery



PATRIMOINE ET TRADITIONS

Atelier Maisons paysannes du Rhône  
Maison Gonnard à Millery

rue des Grés

Prix pour la journée : 25 euros

(prévoir en supplément l'adhésion à Patrimoine et Traditions, le cas échéant)

Remplir le coupon ci-dessous, le découper et le déposer accompagné de votre règlement

sous enveloppe, dans la boîte PATRIMOINE ET TRADITIONS

en mairie (tambour d'entrée) avant le mardi 05 juin prochain.

Vous recevrez une confirmation.

Maison Gonnard sep, nouvelles (suite) !

Rappel : Cette maison nous expose deux siècles d'habitation resté dans son style XVIII<sup>e</sup> siècle peut-être en partie basse), de dépendances, d'un petit jardin et d'un « tinailler » (cuivier) se situe rue des Grés en dessous de l'église. Elle appartenait à une dame, décédée centenaire dans les années 1990, qui a décidé de léguer cet ensemble à Patrimoine et Traditions pour en faire un lieu de témoignage d'un temps révolu. Notre association, créée sous le régime de la loi de 1901, ne pouvant recevoir au titre de l'usage de l'association. Durant plus de vingt ans, la maison Gonnard a somméillé... Elle s'est réveillée il y a deux ans, lorsqu'une « idée » a rendu possible la transformation des grandes dépendances en logements et l'attribution des parties intéressantes du point de vue historique à Patrimoine et Traditions.

A la Révolution, cette maison était celle d'un des quatre notaires de Millery, Monsieur Chalamel. Outre son bureau avec entrée indépendante, deux autres pièces composent le rez-de-chaussée : une salle à manger dont les murs sont recouverts de boiseries peintes qui entourent une cheminée et une vaste cuisine à la cheminée destinée à chauffer des marmittes et sa « souillarde » avec évier en pierre nichée sous l'escalier. Au fond, semi-enterrée, est une grande pièce au sol de terre battue propre à conserver la nourriture.

## Le four à pain

Le four à pain fait partie de notre patrimoine et de notre histoire. De l'époque du néolithique (9 000 ans) des traces de fours avec voûte et sol de cuisson ont été retrouvées en Syrie. En Europe les vestiges datent de 6 500 ans. En Egypte, des statuettes de bois vieilles de 4 000 ans montrent des fours à pain et des ateliers de boulangerie. Chez les Egyptiens, le pain était un moyen de paiement en nature. Salaire et impôt étaient souvent calculés en pains.

Dans nos régions, des fours datant de l'âge de bronze (- 4 000 à - 2 800) et de l'âge de fer (- 2 800 à - 2 000) ont été retrouvés. Ces fours étaient circulaires, avec un diamètre de moins d'un mètre. Les Romains utilisaient le four à pain. Il en subsiste un à Pompéi dans les vestiges d'un atelier de boulangerie.

En Gaule les hommes faisaient cuire des galettes, sorte de pain plat à base de millet, d'avoine, d'orge, et de froment. Au « musée du pain » à Sélestat, une maquette reconstitue une boulangerie de l'époque gauloise. On peut voir une série de petits fours les uns à côté des autres. Chaque four, chauffé au bois, ne pouvait cuire qu'une petite quantité de pains.

Au moyen âge, dans les villes, les boulangers étaient regroupés en corporation. Leur activité était soumise à des règles sévères et le prix du pain fixé par les autorités et cela se poursuivit jusqu'à la Révolution.

Dans les campagnes la situation était bien différente. Les paysans faisaient eux-mêmes leur pain. Ils avaient l'obligation d'aller le cuire au four du seigneur de leur village moyennant une taxe appelée « banalité ». La définition de cette taxe est la suivante : *c'est une servitude consistant dans l'usage obligatoire et public d'un objet appartenant au seigneur*. Les fours dans les maisons ou les domaines étaient tolérés moyennant autorisation et redevance mais ceux-ci ne devaient pas dépasser 2 pieds et 6 pouces soit environ 77 centimètres de diamètre. La consommation de pain était la base de l'alimentation à cette époque.



Crédit photo G. Cailloux

Après la révolution de 1789, à la campagne, le pain était généralement confectionné au domicile, cuit dans des fours pouvant contenir 15 à 20 pains. Mais tout le monde ne possédait pas de four à pain. Alors on allait cuire son pain chez un voisin, dans le four communautaire du village ou encore chez le boulanger qui consacrait une journée par quinzaine à ce travail. Il subsiste encore de tels fours dans certaines contrées campagnardes, tous de style différent et construits en matériaux du pays.

### Démonstration de savoir-faire Peintures et enduits naturels intérieurs

L'animateur de cet atelier, Bruno Goutry, peintre de profession, passionné de couleurs et d'écologie, a créé l'entreprise Amaduronic, spécialisée en peintures et produits naturels.

Dans son ouvrage « Peintures et enduits Bio » coll. Terre vivante, paru en 2010, il présente des enduits et peintures fabriqués exclusivement avec des produits naturels tels que l'argile, la chaux, les huiles végétales, la caséine, la cire d'abeille... fournit des recettes de fabrication pour l'utilisation des pigments, le glacis à l'huile, la peinture à la caséine, les enduits à la chaux et donne des conseils sur leur mise en œuvre, les bons outils, ou les méthodes de préparation des supports.

Il dévoilera pour nous le samedi 16 juin ces conseils et recettes.

### Que propose-t-on de faire ?

Les Maisons paysannes du Rhône dont le siège est à l'Arbresle, connaissent bien Millery. Outre la conservation du patrimoine campagnard, la particularité de cette association est de perpétuer à travers des artisans sélectionnés, volontaires et souvent bénévoles, les savoir-faire et l'utilisation de matériaux ancestraux sans céder aux facilités des techniques modernes. Maisons paysannes du Rhône est, de plus, à la recherche de bâtiments à restaurer, de plus en plus rares dans notre région.

D'où notre idée de faire appel à cette association pour nous guider dans la restauration de la maison.

Chaque année, des ateliers de restauration regroupant des personnes (messeurs ou dames) désireux de faire et d'apprendre à utiliser les matériaux anciens sont organisés. La maison Gonnard servira de terrain d'apprentissage et en même temps les plafonds à l'arceuse, les peintures reprendront vie, l'humidité sera combattue et les couleurs des carrelages au sol avisées. Toute technique que l'on peut ensuite réutiliser chez soi...

Un premier atelier sera organisé  
samedi 16 juin 2012, toute la journée  
pour un coût de 25 euros par participant.

Il faut cependant être adhérent  
de Patrimoine et Traditions  
(18 euros pour la cotisation annuelle 2012)

afin de bénéficier d'une assurance dans le cadre de ces travaux.

Vous pouvez obtenir des informations par courriel :  
patrimoine.millery@orange.fr ou en laissant vos  
coordonnées dans la boîte postale de notre association  
en mairie.

Date limite d'inscription : mardi 5 juin 2012  
(8 places disponibles).

Maisons Paysannes du Rhône  
20 place Sapéon  
69210 L'Arbresle  
www.maisons-paysannes.org

Si vous êtes intéressés par le principe de cet apprentissage  
« différent » de techniques de restauration applicables dans votre propre  
maison, inscrivez-vous en complétant le bulletin joint.

Aujourd'hui le four à pain chauffé au bois a laissé place au four à chauffe indirecte par circulation d'air chaud ou d'eau chaude (milieu XX<sup>e</sup> siècle). Il permet une chauffe plus précise et continue. La cuisson est séparée de l'organe de chauffe (mazout, gaz, électricité) ; des économies très appréciables d'énergie et de temps de travail sont réalisées.

Dans de nombreuses maisons anciennes millerotes, il reste des fours à pain, certains plus grands que d'autres. Ils sont installés principalement dans une pièce, qui autrefois était réservé à cet effet, placée à l'extérieur du bâtiment principal d'habitation : on a toujours eu la hantise de l'incendie. Ce fournil est généralement accompagné d'une chaudière posée sur un bâti de briques avec un foyer dessous. Elle sert à faire chauffer de l'eau en grande quantité, ou de faire cuire des aliments pour les animaux. Les plus grands fours ont une cheminée d'évacuation des fumées. C'est un bâti maçonné important, un cube d'environ de deux mètres de côté. 20 à 25 pains pouvaient y cuire. De plus petits existent. Dans une très ancienne maison de Millery, une petite merveille est installée dans le mur du bâtiment. Ce four mesure 61 centimètres de diamètre ; il a une voûte et une sole en brique réfractaire et peut cuire 4 à 5 pains. La bouche est en pierre, il n'a pas de cheminée pour l'évacuation des fumées.



Crédit photo G. Cailloux

Des millerots ont renoué avec la tradition et font leur pain eux-mêmes en le cuisant tout les quinze jours. Le pain est excellent mais quelques difficultés surgissent : pour la « pétrie », pas de problème, pour la « chauffe » le savoir-faire manque... il faudrait pouvoir retrouver les gestes d'antan. Hélas, les anciens ne sont plus là et la mécanisation ne les avait incités à transmettre ce qu'ils avaient eux-mêmes appris.

Il faut donc faire des essais pour retrouver la technique ancienne : mesurer le volume de bois pour la chauffe, respecter les règles de celle-ci, c'est-à-dire la commencer sur le devant du four, puis progressivement la pousser au fond du four afin de mieux répartir la chaleur. Il faut bien trois à quatre heures pour voir la voûte du four blanchir. Après cette opération les cendres sont retirées et le four nettoyé avec l'écouvillon. Celui-ci repose un bon quart d'heure. Maintenant que la chaleur est uniforme il faut vérifier la température : 240° sont nécessaires à la fournée. La façon la plus simple d'apprécier la chaleur se fait avec une double feuille de papier journal mise en boule, celle-ci doit virer au brun. Si le papier prend feu ou noircit, le four est trop chaud. Ou bien encore en y jetant une poignée de farine, si celle-ci bruni en moins de 10 secondes, il est trop chaud !

Après ces opérations, la cuisson du pain est réalisée. Quelle joie et quel plaisir de voir la pâte gonfler dans le four et de plus, de sentir cette odeur de pain chaud envahir le fournil. Quelle récompense !

Guy Cailloux.

## Atelier Généalogie

La journée « Généalogie » du 30 mars 2012 a connu un beau succès en présentant des informations relatives aux familles millerotes et des documents inédits tels que celui qui suit. Il s'agit d'un contrat de vente qui est permis de dresser un historique de la grande maison à galerie de la maison de l'avenue du Sentier et de ses dépendances : **vente d'une partie de maison du 28 décembre 1712 à Jean Rave par Benoît Dervieu pour le prix de 1 500 livres, réglé en deux fois.**

Il s'agit de la moitié de maison au territoire de Marmuy ou Marmuies (*rue Centrale*) qui consiste en :

- une cuisine au rez-de chaussée,
- trois chambres au-dessus,
- deux greniers, un cabinet fruitier, cellier, tenailler, four...

avec la moitié du clos ou jardin et de la grande cour, le tout dépendant de la maison du vendeur du côté de vent, l'autre moitié du côté de bise restant au vendeur, limitée par :

- le sentier (« *centier* ») allant de la Valois à Frontigny, de matin ;
- la maison et le jardin de Jean-Baptiste Yvernon, de vent ;
- les vignes de la Veuve Sève et François Fantel, de soir ;
- la maison, cour et jardin du vendeur, de bise ;

(*matin = est ; vent = sud ; soir = ouest ; bise = nord*)

exempte de toutes charges sauf cens et servils dus à la rente noble du seigneur. Le prix sera payé en deux termes aux fêtes de Pâques, non à Benoît Dervieu mais à un tiers, le Sieur Pierre Flachet, marchand et Bourgeois de Lyon, auquel Benoît Dervieu doit 1 500 livres. Pierre Flachet délivrera un reçu à chaque paiement qui sera remis par l'acheteur Jean Rave au vendeur Benoît Dervieu.

Il est prévu de réaliser à frais communs :

- une muraille pour séparer en deux parties le jardin « depuis l'enchant de la porte d'entrée de la cour au jardin jusqu'à l'autre enchant faisant sortie sur le sentier du côté de vent, les deux portes restant en entier du côté du vendeur, Benoît Dervieu » ;

et aux frais de l'acheteur :

- « la muraille mitoyenne de séparation de la grande cour qui commencera du mur séparant la salle basse de Benoît Dervieu et la cuisine de Jean Rave jusqu'à l'enchant de la porte d'entrée au clos du côté de vente à droite ligne ».

Leur hauteur sera de 7 pieds et demi hors terre.

De plus, l'acquéreur fera boucher à ses frais les jours, portes et fenêtres de communication qui sont dans le mur qui sépare la maison. Celui-ci sera mitoyen. On laissera les pierres de taille en place pour ne pas endommager la demeure. L'acquéreur fera aussi boucher à ses frais l'escalier menant à la cave restant au vendeur qui est dans le cellier du côté de vent.

Dans le tenailler appartenant à la partie vendue, il y a quatre cuves et un pressoir : Jean Rave aura la grande cuve, la petite et le pressoir. Les deux autres seront à Benoît Dervieu qui a six mois pour les enlever.

Enfin, Benoît Dervieu ou ses successeurs seront tenus de recevoir les eaux qui viendront de la partie vendue.

Contrat passé dans la maison de Jean Rave, le 28 décembre 1712, après-midi ; témoins : Jacques Dodat, marchand et bourgeois de Lyon, Claude Caillat, habitant de Millery. Acte contrôlé au bureau de Grigny.  
Signé : Dervieu, notaire royal (à Millery) Christianne Déaux

## Nouvelles...

### Une adhérente nous a quittés discrètement en début d'année...

En février **Marguerite Boulieu** s'est éteinte. Elle habitait avec sa famille la grande maison, construite dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle et fermée par un beau portail ouvragé, face à l'église. Toujours souriante et de bonne humeur, elle a activement participé à l'histoire du village en mettant à notre disposition les archives de cette maison et celle de la construction de l'ancien baptistère dans l'église. Nous adressons à son mari, Lucien Boulieu, ainsi qu'à sa famille nos sincères condoléances.

Mise en route de la **restauration de la maison Gonnard**  
avec le concours des Maisons paysannes du Rhône

**le samedi 16 juin**

*Bulletin d'inscription au centre du présent journal*

### Circuit des églises romanes et gothiques du sud-ouest lyonnais

Ouverture de l'église de Millery et visite commentée à la demande

**dimanche 17 juin 2012 de 15 h à 18 h**

### Voyage annuel de Patrimoine et Traditions 2012 (samedi 23 juin)

**Direction Digoin**, sa faïencerie, ses ponts-canaux et la ligne de démarcation

*Bulletin d'inscription au centre du présent journal*

### Généalogie : forum national annuel à Givors

**les 13 et 14 octobre 2012**

*Informations sur [sglb.org](http://sglb.org)*

A Givors encore à la Maison du Fleuve  
**Journée de l'Union des Sociétés historiques du Rhône**  
**samedi 20 octobre** à partir de 10 h (entrée gratuite)

#### Programme prévisionnel

Le péage de Givors (XII<sup>e</sup> siècle) Brigitte Horiot

Les châteaux médiévaux du canton de Givors (Marie-Pierre Feuillet)

Gaspard Pingon de Pringan, dernier seigneur de Givors (Christiane Lombard-Déaux)

Les ouvriers-verriers (Serge Chassagne)

Jean-François Bony (1754-1825) ou les ambitions de peintre du « dessinandier de Givors » (Gérard Bruyère)

La propriété BSN à Saint-Andéol-le-Château (Louis Tosolini)

Genèse de la fête à l'ancienne de Saint-Jean-de-Touslas (Gaby Villard)

Les sculptures de Georges Salendre (Maryannick Lavigne)

La chapelle de Saint-Martin de Cornas (Solange Fornengo)

Présentation des « étolles » et visite accompagnée

**Le prochain numéro de ce bulletin paraîtra en décembre 2012.**